

TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (NORD)

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA TENUE LE 2 NOVEMBRE 2010, À COMPTER DE 9 H,
AU PUB CHEZ BASS, AU 170, 1^{RE} AVENUE, À SAINTE-ANNE-DES-MONTS (DEMI-JOURNÉE)**

Points à l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion
2. Mise en contexte et explications des objectifs de la réunion
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du compte rendu du 28 septembre 2010
5. Présentation des « Détenteurs de CAAF Gaspésie » sur leur secteur d'activité
6. Justification et documentation des préoccupations n'ayant pas fait consensus et adoption des nouvelles préoccupations
7. Présentation des objectifs de la réunion commune du 14 décembre
8. Exercice préparatoire à la réunion régionale : cerner les enjeux résultant des préoccupations de la TGIRT (PAFI-T/4)
9. Divers
10. Sujet de la prochaine réunion
11. Évaluation de la réunion
12. Levée de l'assemblée

Sont présents :

BELZILE, Robert	Groupe de scieries GDS inc.
BERNIER, Mario	Uniboard Canada inc.
BOULAY, Daniel	Groupe Lebel
CHICOINE, Gino	Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée
	CREGÏM
DUCHESNE, Caroline	Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie
FOURNIER, Suzanne	Fédération des chasseurs et pêcheurs
GAUTHIER, Réginald (substitut M. Imbeault)	Sentier international des Appalaches
GAGNON, Jean-Pierre (substitut J.-M. Hardy)	
B. HUET, Pascal	FQSA
ISABEL, Claude	Parc national de la Gaspésie
LAJOIE, Cyrille	Regroupement des locataires de terres publiques
LAFLAMME, Yoland	Yoland Laflamme inc.
LELIÈVRE, Gaétan	MRC - CLD de La Côte-de-Gaspé
MARIN, Gaston	Destination Chic-Chocs
MARIN, Michel	Groupement forestier coopératif
	Shick-Shock

OUELLET, Victor THIBEAULT, Michel	APTI MRC de La Haute-Gaspésie
LEBLANC, Mathieu	CRÉGÏM-CRNT – Agent de concertation (milieu faunique)
BRIÈRE, Marie-Claude	Animatrice
GAGNON, Dominic	CRNT – Commissaire
DESMEULES, Pierre	MRNF
GAGNON, LUC	MRNF
CHOUINARD, Daniel	MRNF
GOSSELIN, Annie	MRNF
Sont absents :	
HUARD, Michel	Félix Huard inc.
LAVOIE, Martin	Damabois – Division Cap-Chat
DESBIENS, Jean-François	Bois d'œuvre Cédrico inc. (La Martre)
DROUIN, Bermans	Réserve faunique des Chic-Chocs

Points	Sujets et éléments de suivi	
1.	Mot de bienvenue et ouverture de la réunion	<p>La réunion débute à 9 h 05. Marie-Claude Brière souhaite la bienvenue à tous. Elle se présente et mentionne qu'elle animera la réunion avec Mathieu LeBlanc. Elle demande la fermeture des cellulaires et rappelle le fonctionnement du vote par consensus et des cartons.</p> <p>Elle présente le document final des règles de fonctionnement et explique la façon dont la table des matières est bâtie ainsi que le classement des documents qui s'en suit.</p> <p>Il y a des discussions des membres sur la disponibilité des documents nécessaires à la réunion (ordres du jour, comptes rendus, etc.). Les membres souhaitent avoir les documents nécessaires à la réunion toujours imprimés pour la réunion par la CRNT ou le MRNF, dépendamment des documents. Certains membres mentionnent aussi que la mise en annexe des documents du MRNF dans le compte rendu n'est pas appropriée du fait que les caractères sont beaucoup trop petits. À l'avenir, la CRNT enverra le compte rendu accompagné du document original du MRNF.</p>

<p>2.</p>	<p>Mise en contexte et explications des objectifs de la réunion</p>	<p>Marie-Claude Brière énumère les objectifs de la réunion qui sont principalement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Présentation des détenteurs de CAAF Gaspésie sur leur secteur d'activité;- Justification et documentation des préoccupations n'ayant pas fait consensus et adoption des nouvelles préoccupations;- Présentation des objectifs de la réunion commune du 14 décembre;- Exercice préparatoire à la réunion régionale : cerner les enjeux résultant des préoccupations de la TGIRT (PAFI-T/4). <p>Mathieu LeBlanc mentionne le départ de Thomas Bernier et ajoute que, pour l'instant, c'est lui qui prendra le dossier des TGIRT avec Gilbert Scantland à la coordination.</p>
<p>3.</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>À ajouter au prochain ordre du jour, ML.</p>	<p>Michel Thibault, le président de la TGIRT – Nord, souhaite la bienvenue à tous et glisse un mot sur le rôle du président à la TGIRT. Il glisse un mot sur la tenue de la réunion commune de novembre en mentionnant que nous y reviendrons plus tard dans la réunion.</p> <p>Marie-Claude Brière procède à la lecture de l'ordre du jour et précise les quelques modifications qui y seront apportées. Elle mentionne que Jean-François Desbiens n'est pas présent et qu'ainsi sa présentation n'aura probablement pas lieu. Elle ajoute aussi que Bermans Drouin ne sera pas présent non plus à cette réunion et ainsi les préoccupations de la Réserve faunique des Chic-Chocs ne pourront être présentées aujourd'hui. Mathieu LeBlanc ajoute que M. Drouin a demandé de reporter la justification de ses préoccupations à la prochaine réunion. C'est accepté à l'unanimité. Pascal B. Huet ajoute qu'il ne pourra pas non plus justifier les préoccupations de la FQSA puisqu'il n'a pas les documents nécessaires en main. Il demande à ce que la justification de ses préoccupations soit reportée à la prochaine réunion. C'est accepté à l'unanimité. L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.</p>
<p>4.</p>	<p>Lecture et adoption du compte rendu du 28 septembre 2010</p> <p>C'est fait, Mathieu LeBlanc</p>	<p>Marie-Claude Brière procède à la lecture du compte rendu. Elle demande si les participants préfèrent la lecture en diagonale du compte rendu ou sa lecture complète. Il n'y a pas de réaction de la salle alors elle procède à la lecture complète.</p> <p>Au point des présences, Michel Marin demande d'ajouter</p>

	À faire, avant la prochaine réunion, Membres	<p>les membres qui étaient absents. La CRNT accepte.</p> <p>En cours de lecture, certains membres trouvent que c'est un peu long de passer au travers de tout le document et le président demande de trouver un moyen pour accélérer la lecture du compte rendu. Suzanne Fournier demande s'il serait possible pour l'animateur de lire le compte rendu avant la réunion afin d'en faire ressortir les points importants. La CRNT est d'accord avec la proposition. Michel Marin propose que tout le monde ait lu le compte rendu avant les réunions et qu'ainsi nous n'ayons plus à le lire lors des réunions. Ainsi, il propose que seulement les demandes de modifications soient discutées et entendues lors des réunions, ce qui implique que les participants aient pris connaissance du document avant celle-ci. Il ajoute que la CRNT ne liera plus le compte rendu dans le détail. La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Marie-Claude Brière demande s'il y a des ajouts à apporter. Michel Marin demande de revenir sur le point où il y a eu des discussions sur la réunion régionale. Marie-Claude Brière fait la lecture des paragraphes en lien avec la réunion régionale. Les participants acceptent le contenu.</p> <p>Le compte rendu est adopté à l'unanimité.</p>
5.	Présentation des « Détenteurs de CAAF de la Gaspésie » sur leur secteur d'activité	Jean-François Desbiens qui était censé faire la présentation est absent. La présentation sera donc reportée à la prochaine réunion.
6.	Justification et documentation des préoccupations n'ayant pas fait consensus et adoption des nouvelles préoccupations	Claude Isabel commence sa présentation sur la justification de la préoccupation du Parc national de la Gaspésie #11-3019 qui concerne « l'impact des activités forestières sur la création d'habitats propices aux prédateurs des faons du caribou ». Il commence par expliquer l'historique de la création du Parc national de la Gaspésie et sur la volonté de la population à conserver l'espèce. Il ajoute que le caribou était désigné vulnérable au niveau provincial et à l'automne 2009, il a été désigné menacé. Il mentionne qu'il est donc hautement vulnérable. Ensuite, il ajoute que le caribou est un emblème en Gaspésie. C'est un écotype génétiquement distinct et donc un élément important de la biodiversité. Il mentionne que la population est en déclin comparativement aux années 50. Il ajoute qu'il y a un attrait touristique important lié à cette espèce. Il ajoute que le caribou est une icône canadienne. De plus, c'est une espèce parapluie, il est

	<p>important pour la biodiversité. C'est l'emblème du Parc de la Gaspésie. Selon lui, en Gaspésie et particulièrement en Haute-Gaspésie, le caribou apporte des retombées économiques majeures (il est appuyé de chiffres). Selon lui, les activités liées au caribou amènent en Gaspésie de la création d'emplois et constituent un attrait d'importance pour les visiteurs. Il ajoute que le caribou et le Parc sont indissociables. De plus, il mentionne que la protection du caribou fait partie des orientations du PRDIRT. Selon lui, il y a déjà beaucoup de moyens mis en place pour améliorer l'habitat du caribou et aussi beaucoup de recherche sur le caribou. Il y a un programme de contrôle de la prédation. On est sous le seuil critique. Il conclut en revenant sur les points mentionnés ci-haut.</p> <p>Marie-Claude Brière demande de revenir sur la question et de voir si la préoccupation est maintenant acceptée ou non.</p> <p>Réginald Gauthier se questionne sur la proposition de Nature Québec à l'effet d'agrandir l'aire de protection du caribou. Claude Isabel explique la proposition de Nature Québec.</p> <p>Réginald Gauthier mentionne que la FEDECP ne voit pas le bienfait que ça peut apporter d'agrandir le territoire du caribou et de priver des chasseurs de ce territoire. Michel Marin demande s'il y a des démarches d'enclenchées afin d'augmenter la chasse à l'ours ou autres. Claude Isabel répond qu'il y a de la pression d'exercée afin qu'il y ait plus de contrôle sur les prédateurs. Il ajoute qu'il y a un aménagement de l'habitat qui pourrait être fait afin de réduire la qualité de l'habitat de l'ours et du coyote dans le pourtour du Parc. Il demande qu'il y ait des mesures d'aménagement de prises sur le pourtour du Parc afin de limiter l'expansion de l'habitat de l'ours et du coyote. L'habitat est optimal dans le pourtour et c'est un problème majeur. Michel Marin se questionne sur l'ampleur des mesures qui doivent être prises pour une population de 150 caribous. Claude Isabel précise où se trouve la majeure partie de la population de caribou</p> <p>Michel Marin se questionne sur les causes qui engendrent la problématique. Il mentionne que le problème est peut-être lié au fait même que le Parc soit conservé et qu'ainsi la dynamique naturelle de l'habitat de favoriser plus le caribou et se questionne sur les raisons qui ont mené au déclin de la population. Claude Isabel répond que plusieurs études ont été faites sur le sujet et ce qui en</p>
--	--

	<p>ressort est que la modification de l'habitat est en grande partie la cause du déclin de la population du caribou.</p> <p>Daniel Chouinard mentionne deux conclusions basées sur les études qui ont été faites. Il est documenté que les travaux forestiers ont un impact favorable pour les prédateurs pour le caribou sur une échelle de 20 ans, du moins.</p> <p>Robert Belzile se demande pourquoi on se pencherait sur l'aménagement forestier plutôt que sur la chasse et la trappe afin de contrôler les prédateurs.</p> <p>Victor Ouellet mentionne que le coyote n'était pas présent avant sur le territoire et il n'est pas facile à trapper. On le contrôle, mais c'est difficile. Il ajoute que le coyote a un impact sur le caribou, sur le chevreuil et bientôt sur l'orignal. Selon lui, il y a aussi un problème majeur avec le recrutement de trappeurs, il y en a de moins en moins.</p> <p>Marie-Claude Brière demande de passer au vote sur la préoccupation. La préoccupation est acceptée à l'unanimité.</p> <p>Mathieu LeBlanc demande à Claude Isabel de justifier la préoccupation #11-3018 : Impact des activités humaines sur la connectivité entre les aires protégées. Mathieu LeBlanc demande si le Parc national de la Gaspésie est toujours en accord avec le fait de modifier le demandeur, qui était le Parc national Forillon pour le Parc national de la Gaspésie. Claude Isabel consent.</p> <p>Claude Isabel justifie cette préoccupation. Il explique ce qu'est la connectivité et comment ça peut être applicable au territoire.</p> <p>Robert Belzile mentionne que la connectivité est un exemple d'enjeu commun et régional qui devrait être discuté à la Table commune.</p> <p>Suzanne Fournier propose de maintenir la préoccupation au niveau local et d'ajouter « massif forestier d'envergure ». Il n'y a pas de consensus.</p> <p>Michel Marin se questionne sur la portée de protéger les massifs forestiers d'envergure. Pierres Desmeules ajoute que c'est un enjeu écologique qui sera traité au PRDIRT et il faut le voir au sens de fragmentation plutôt que de connectivité. Il ajoute qu'il faudra certainement se pencher</p>
--	---

		<p>sur la question.</p> <p>Suzanne Fournier demande de modifier le libellé. Elle demande d'enlever « aires protégées » et de mettre « massifs forestiers d'envergures ». Claude Isabel appuie puisqu'il croit que ce sera plus facile plus tard de déterminer les corridors de connectivité à l'échelle du territoire plutôt qu'essayer de rejoindre chacune des aires protégées ensemble.</p> <p>Les membres de la Table proposent : « impact des activités forestières sur la fragmentation du territoire forestier ». La préoccupation est adoptée à l'unanimité.</p>
7.	Présentation des objectifs de la réunion commune du 14 décembre 2010	<p>Mathieu LeBlanc présente les objectifs de la réunion régionale qui sont d'entériner les enjeux qui sont communs aux trois TGIRT sur le territoire ainsi qu'entériner les objectifs qui découlent de ces enjeux. Il ajoute que le fonctionnement de la réunion n'est pas encore clarifié avec le MRNF. Cependant, on peut s'attendre à ce qu'il y ait des comités de documentation formés avant la réunion afin de participer à la documentation des enjeux communs et des objectifs. Certains membres seront probablement interpellés afin de participer à ces comités. C'est accepté de tous. Suzanne Fournier demande s'il y aura une base d'information qui sera donnée. Mathieu LeBlanc répond qu'il y aura de l'information apportée pour chacun des enjeux.</p>
8.	<p>Exercice préparatoire à la réunion commune : cerner les enjeux résultant des préoccupations de la TGIRT (PAFI-T/4)</p> <p>À faire, MRNF</p>	<p>Pierre Desmeules présente le tableau et explique comment il a été construit. À l'aide d'une présentation PowerPoint, il présente la démarche d'identification et de classement des enjeux. Pierre Desmeules mentionne que certains éléments sont classés hors de la portée des PAFI et que nous y reviendrons plus tard. Il revient aussi sur la réunion commune et explique que certains enjeux semblent être communs, mais ne le sont pas nécessairement, car l'état de la forêt actuelle peut différer pour chacune des UA.</p> <p>Pierre Desmeules présente la liste d'enjeux un à un et ajoute certaines explications pour chacun.</p> <p>Suzanne Fournier mentionne que l'enjeu sur la qualité de l'eau dans les milieux humides n'est pas mentionné dans la liste des enjeux. Le MRNF en prend note et l'ajoutera.</p> <p>Pierre Desmeules présente les enjeux qui sont classifiés « hors de la portée du PAFI ». Il précise que les enjeux, objectifs, indicateurs et les cibles qui n'ont pas de lien avec</p>

Mathieu LeBlanc 10-10-20 10:47

Mis en forme: Aucun, Retrait : Gauche : 0 cm, Droite : 0 cm, Espace Après : 0 pt, Éviter veuves et orphelines, Pas de paragraphes solidaires, Renvoi ligne automatique

	À faire, MRNF	<p>le PAFI sont retirés. Ils pourraient être traités dans d'autres exercices de planification comme le PRDIRT par exemple. Il présente ceux qui ont été classés « hors de la portée du PAFI » et explique pourquoi ils ont été classés ainsi. Voici la liste des enjeux « hors de la portée du PAFI » :</p> <p><u>Éléments à l'échelle supraterritoriale hors de la portée des PAFI</u></p> <p><u>Certification du territoire public de la Gaspésie</u> <u>Disponibilité de la main-d'oeuvre sylvicole</u> <u>Emplois en usines</u> <u>Emplois reliés au transport de matière ligneuse</u> <u>Emplois sylvicoles</u> <u>Valorisation de la main-d'oeuvre en foresterie</u> <u>Mode de gestion de la forêt publique</u> <u>Mode d'attribution de contrat</u></p> <p><u>Éléments liés aux parties prenantes hors de la portée des PAFI</u></p> <p><u>Participation des intervenants à la démarche de la planification</u></p> <p>Les enjeux classifiés « Hors de la portée du PAFI » sont acceptés à l'unanimité.</p> <p>Sur les éléments à l'échelle supraterritoriale hors de la portée des PAFI, les enjeux reliés à l'emploi, Michel Marin mentionne que l'emploi devrait être un élément présent en arrière-plan et qui teinte les discussions. Pierre Desmeules rappelle que ce sera aux membres de ramener sur la table les préoccupations liées à l'emploi et de rappeler qu'elles ont été acceptées à l'unanimité à l'activité 3.</p> <p>À la question sur les aires protégées, il y a des questionnements de certains membres. Pierre Desmeules mentionne que ce devra être entendu à une autre échelle. Il ajoute qu'il y a des gens ici qui siègent à la CRNT et aux MRC qui pourraient peut-être faire avancer des enjeux à une autre échelle.</p> <p>Suzanne Fournier demande d'ajouter à la p. 4 « Enjeux associés aux effets de la répartition d'actions sylvicoles sur l'intégrité du milieu aquatique ».</p> <p>Pierre Desmeules fait une démonstration et donne des exemples de la méthode utilisée pour traiter les enjeux lors de la réunion commune.</p>
--	---------------	--

9.	Divers	<p>Mathieu LeBlanc invite les membres à participer aux consultations publiques sur le PRDIRT en mentionnant les dates. Il mentionne que les membres recevront une invitation par courriel.</p> <p>Il ajoute aussi que les préoccupations seront toujours acceptées tout au long du processus. Cependant, les membres devraient porter attention à ce que leurs préoccupations ne soient pas traitées autrement avant de transmettre les préoccupations à l'avenir. En effet, il serait important de passer à autre chose afin de faire avancer le processus.</p> <p>Michel Marin ajoute qu'il fera parvenir les préoccupations des organismes faisant partie de la catégorie « aménagement forestier » le plus rapidement possible.</p>
10.	Sujet de la prochaine réunion	Le sujet de la prochaine réunion sera l'entérinement des enjeux et des objectifs communs aux trois Tables à la réunion commune du 14 décembre 2010.
11.	Évaluation de la réunion	Mathieu LeBlanc invite les membres à remplir un formulaire d'évaluation de la réunion.
12.	Fin de la réunion	Mathieu LeBlanc et Marie-Claude Brière remercient les membres de leur participation. La réunion se termine à 12 h.

Préparé par :
Mathieu LeBlanc
2010-11-08